

News Release

Communiqué

Department of
External
Affairs



Ministère des
Affaires
extérieures

N^o 195

Le 12 septembre 1988

MONIQUE LANDRY PARTICIPE À L'EXAMEN À MI-PARCOURS
DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES EN FAVEUR DE L'AFRIQUE

UNITED NATIONS, NEW YORK -- La ministre des Relations extérieures et du Développement international, Mme Monique Landry, représentant le Canada à l'occasion de l'examen à mi-parcours du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, a pris la parole aujourd'hui devant l'Assemblée générale des Nations Unies.

"En qualité de ministre responsable du programme canadien d'aide au développement et des relations du Canada avec l'Afrique, je tiens, au nom de mon gouvernement et du peuple canadien, à réaffirmer notre engagement à long terme envers l'Afrique", a déclaré Mme Landry.

Le secrétaire général des Nations Unies, M. Javier Pérez de Cuéllar, aujourd'hui a fait publier le rapport de mi-parcours sur le Programme quinquennal d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, qui a été lancé en mai 1986.

Mme Landry a ajouté que de nombreux pays africains procèdent à des réformes économiques et font des efforts d'ajustement, mais dans l'ensemble la situation économique en Afrique demeure très critique; et que d'autre part, le fardeau de la dette, le surpeuplement et la dégradation de l'environnement sont parmi les questions les plus urgentes et les problèmes fondamentaux auxquels il faut s'attaquer.

.../2

Minister for
External Relations and
International Development

Ministre des
Relations extérieures et du
développement international

Canada

Après avoir souligné les efforts courageux faits par les pays africains pour améliorer leur situation économique actuelle, Mme Landry a attiré l'attention sur le soutien important que leur apporte la communauté internationale. Ce soutien comprend l'amélioration de la Facilité d'ajustement structurel du Fonds monétaire international, le rééchelonnement du remboursement consenti dans le cadre du Club de Paris, une augmentation substantielle du Fonds africain de développement et l'annulation par de nombreux donateurs, dont le Canada, de la dette d'aide publique au développement (APD). (En 1987, le Canada a fait part de son intention d'annuler la dette d'APD de près de \$600 millions des pays de l'Afrique subsaharienne). En outre, dans le cadre de l'aide bilatérale, des donateurs, dont le Canada, se sont engagés à appuyer les activités d'ajustement structurel en Afrique pour une somme de 6 milliards de dollars.

"En 1987-1988, le Canada a attribué de l'aide pour une somme de \$1,1 milliard acheminée par les voies bilatérale et multilatérale, et il porte à 45 p. 100 la part de son aide bilatérale promise à l'Afrique", a ajouté la ministre.

Selon Mme Landry, le premier objectif de l'aide canadienne au développement demeure de venir en aide aux pays et aux populations les plus pauvres du monde. L'ajustement structurel doit contribuer au développement durable.

"L'Afrique demeure une priorité pour le Canada, et nous continuerons à chercher et à appuyer de nouvelles solutions originales aux problèmes de l'Afrique", a dit, en terminant, Mme Landry.